

## Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAUT

### Module 15

Contenu du cours : Phonologie et diachronie (facteurs d'évolution internes et externes ; les déplacements en chaîne ; phonologisation et déphonologisation ; le rendement fonctionnel).

#### 1. Introduction

Jusqu'à maintenant nous avons essentiellement parlé de la phonologie dans une optique synchronique, c'est-à-dire figée dans le temps, en ne considérant donc qu'une tranche chronologique à la fois. Toutefois, la phonologie structuraliste d'inspiration martinettienne s'est également attachée à expliquer, ou à tout le moins à décrire, les systèmes phonologiques dans leurs transformations à travers le temps, en tenant compte du fait que nous avons bien affaire à des systèmes dont tous les éléments évoluent en même temps, et non à des faits isolés, à des éléments atomisés sans rapports les uns avec les autres. En d'autres mots, les phonèmes se définissant tous les uns par rapport aux autres, si un seul des éléments subit une modification, cela aura nécessairement des répercussions sur le reste du système – ou à tout le moins sur un sous-ensemble de celui-ci.

Nous allons considérer séparément les trois cas suivants :

- certaines oppositions phonologiques peuvent disparaître avec le temps ;
- certaines oppositions phonologiques qui n'existaient pas dans une langue donnée peuvent apparaître ;
- certaines oppositions phonologiques peuvent se perpétuer mais en subissant de profondes transformations dans leur réalisation phonétique.

Pour chacun de ces cas, nous allons tenter de répondre à la question suivante : pourquoi ?

La réponse peut être de deux natures totalement différentes :

- pour des raisons **internes**, purement structurales, c'est-à-dire relevant de l'équilibre du système, ou plus précisément de cette éternelle recherche d'un équilibre parfait mais jamais atteint et toujours remis en question, une quête qui est le propre de toute langue vivante ;
- pour des raisons **externes**, ayant trait aux phénomènes de contacts de langues ; en d'autres mots, l'influence d'une langue sur une autre, ou le plus souvent l'influence d'un sociolecte ou d'un topolecte (dialecte/régiolecte) sur un autre (ou sur d'autres), à l'intérieur d'une même langue.

À vrai dire, il est peu réaliste de vouloir dissocier ces deux facteurs, et ce pour deux raisons :

- D'une part, les structuralistes purs et durs vous diront que l'influence d'une langue étrangère ne peut exercer un effet déterminant sur un système donné que si ce système le permet, d'une manière ou d'une autre ; ou, pour le dire autrement, qu'un système phonologique donné sera d'abord touché par un autre système phonologique dans des points de sa structure qui s'y prêtent particulièrement. On parle parfois des *points faibles* du système.

- D'autre part, les sociolinguistes les plus radicaux vous diront que tout dans la langue est social, et qu'il faut toujours chercher à comprendre quelles considérations externes peuvent avoir joué un rôle dans une évolution linguistique quelconque. Sans aller jusqu'à tout ramener à des phénomènes de contacts de langue, on pensera à tout le moins à des phénomènes de tension et d'influences réciproques entre les différents sociolectes, chronolectes et topolectes d'une même langue, pour expliquer le succès ou l'échec relatif de tel ou tel phénomène.

## 2. Disparition d'oppositions phonologiques

Nous allons d'abord observer deux cas (mais l'évolution récente de la phonologie du français en France permettrait d'en illustrer bien davantage) de disparition d'oppositions phonologiques touchant des voyelles, puis nous enchaînerons avec un cas relevant des consonnes.

### 2.1. L'opposition / $\tilde{e}$ / ~ / $\tilde{\text{œ}}$ / en français d'Île-de-France

En théorie, selon la plupart des manuels, le français connaît quatre phonèmes vocaliques affectés du trait de /+ nasalité/ : / $\tilde{e}$ /, / $\tilde{\text{a}}$ /, / $\tilde{\text{o}}$ / et / $\tilde{\text{œ}}$ / (v. encore ci-dessous 4.1.2.). Si dans une partie de la France et une bonne partie de la francophonie les oppositions entre ces quatre phonèmes se maintiennent assez fermement, on remarque depuis longtemps qu'à Paris et dans l'Île-de-France, et de plus en plus dans toute la moitié nord du pays, l'opposition entre / $\tilde{e}$ / et / $\tilde{\text{œ}}$ / est disparue, le phonème résultant se prononçant comme la voyelle non-arrondie [ɛ]<sup>1</sup>.

Du point de vue sociolinguistique, on sait seulement que ce phénomène fut d'abord attesté dans les classes populaires puis bourgeoises, pour finir par s'étendre à toutes les couches de la société. En ce qui concerne les considérations structurales, comment explique-t-on cette évolution ? Les auteurs qui se sont exprimés sur le sujet font valoir ce qu'on appelle le **faible rendement** de cette opposition. La langue étant constamment soumise à la pression du moindre effort (tendance contrebalancée par l'exigence d'intercompréhension), tout ce qui est superflu tend à être éliminé du discours. Or, une opposition phonologique « qui ne sert pas à grand-chose », si l'on peut dire, est constamment menacée. Comment s'y prend-on pour démontrer qu'une opposition est de faible rendement ? On essaie d'évaluer le nombre et la fréquence relative dans le discours des paires minimales qu'elle permet de créer. Dans le cas qui nous occupe, après avoir énuméré les habituels *brin* ~ *brun*, *empreint* ~ *emprunt*, et quelques cas d'adjectifs préfixés en *in-* qui s'opposent à des syntagmes nominaux introduits par l'article indéfini masculin singulier (*un déci* ~ *indécis* ; *un continent* ~ *incontinent* ; *un puissant* ~ *impuissant* ; ce sont d'ailleurs de « mauvaises » paires minimales, car dans le discours elles n'apparaissent guère dans des contextes où on pourrait les confondre), on se retrouve vite à court d'exemples.

On peut aussi évoquer un argument de nature simplement phonétique : le fait que plus une voyelle est ouverte, moins la différence entre arrondies et non-arrondies est acoustiquement

---

<sup>1</sup> Faites attention de ne pas dire, comme on peut le lire un peu partout, que « le phonème / $\tilde{\text{œ}}$ / est disparu » ; cela n'a pas de sens. Ce qui est disparu, c'est l'opposition phonologique entre les deux phonèmes / $\tilde{\text{œ}}$ / et / $\tilde{e}$ /, ainsi que la prononciation [œ̃] ; mais un Parisien entendra exactement la même chose, qu'un provincial prononce [œ̃] ou [ɛ̃]. Le fait que le phonème résultant de la disparition de cette opposition se prononce [ɛ̃] à Paris et non [œ̃] relève de la phonétique, et plus de la phonologie. À l'intérieur du système phonologique parisien, on transcrit ce phonème / $\tilde{e}$ / parce que cette transcription correspond à la prononciation du plus grand nombre, mais l'absence d'arrondissement labial, qui est un trait distinctif pour ce phonème en français « provincial », ne l'est pas en français parisien. En d'autres mots, le phonème « provincial » / $\tilde{e}$ / **n'est pas le même** que le phonème « parisien » qu'on transcrit de la même façon : *ils n'ont pas le même ensemble de traits distinctifs*.

perceptible – surtout s’il s’agit de nasales. Or, les Parisiens prononcent le phonème /ɛ̃/ avec une réalisation phonétique particulièrement ouverte et il est possible qu’ils aient aussi fait la même chose avec /œ̃/, ce qui a finir par aboutir à deux sons très difficiles à distinguer acoustiquement et qui se sont donc fondus en un seul. En revanche, le phonème /ɛ̃/ des Méridionaux ou des Québécois se réalise phonétiquement comme une voyelle beaucoup plus fermée, qu’il conviendrait de transcrire [ɛ̃] et non [œ̃], et qui se distingue donc beaucoup mieux de [œ̃].

## 2.2. Les oppositions /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ en français méridional

L’opposition /o/ ~ /ɔ/ en syllabe fermée (par toutes les consonnes sauf /ʁ/) n’existe pas dans plusieurs variétés de français méridional ; de même pour l’opposition /e/ ~ /ɛ/ en finale absolue. Dans *La phonologie du français* (1977) d’H. Walter, par exemple, le témoin basque et l’informatrice du Roussillon ne disposent tous deux que d’un seul phonème vocalique postérieur moyen /o/, ainsi que d’un seul phonème vocalique antérieur moyen /e/. L’ouvrage *Enquête phonologique et variétés régionales du français* (1982) de la même chercheuse met à notre disposition de nombreuses données supplémentaires permettant de cartographier ces phénomènes. En outre, des enquêtes plus récentes (M. Avanzi, *Atlas du français de nos régions*, Paris, Dunod, 2017) permettent de dresser un portrait précis de l’aérogologie de ce phénomène.

Du point de vue des causes « externes », le facteur le plus déterminant est le suivant : l’apprentissage et la diffusion du français dans le sud de la France fut d’abord un phénomène relevant de l’écrit ; la langue parlée ne se diffusait pas, autrefois, par la radio et la télévision. Les distinctions phonologiques vocaliques respectées dans le nord ne semblent pas avoir été transmises par l’enseignement du français dans le sud, à des élites qui ont dû d’abord apprendre à lire et à écrire cette langue avant d’apprendre à la prononcer. À vrai dire, il convient d’ajouter le nord du Bas-Rhin et la Moselle à la liste des régions qui ne distinguent pas le /e/ du /ɛ/ (Avanzi 2017, 55), probablement pour les mêmes raisons (langue diffusée par l’écrit d’abord, à des locuteurs alloglotes).

Du point de vue des causes « internes », structurales, on peut dire trois choses. D’une part, que la distinction /e/ ~ /ɛ/ en finale absolue qui nous semble si importante (il est relativement facile de trouver des paires minimales) a pu disparaître (ou ne pas être implantée) sans que cela ne gêne outre-mesure les locuteurs, ce qui donne à penser qu’elle n’est probablement pas aussi fondamentale qu’elle en a l’air à première vue ; ensuite, que l’asymétrie des oppositions /e/ ~ /ɛ/ et /o/ ~ /ɔ/ (asymétrie en ce qui a trait à leur fonctionnement par rapport à la structure syllabique – en syllabe ouverte dans le premier cas, en syllabe fermée dans le second) a dû contribuer à leur fragilisation ; enfin, que l’opposition /o/ ~ /ɔ/ en syllabe fermée a pu s’exprimer dans certains cas d’une autre manière en français méridional, et ce en raison du maintien du schwa final dans la prononciation (qu’on transcrira [ə], [œ] ou [ø], je n’insiste pas là-dessus aujourd’hui). Exemples :

- <saule> et <sol> : [ˈsɔl<sup>o</sup>] ~ [sɔl]
- <pôle> ou <Paule> et <Paul> : [ˈpɔl<sup>o</sup>] ~ [pɔl]
- <khôl> et <colle> : [kɔl] ~ [ˈkɔl<sup>o</sup>]

De tels cas restent tout de même exceptionnels et dans l’ensemble il faut bien admettre que la disparition de cette opposition ne semble guère gêner les locuteurs, qui désambigüisent sans doute spontanément (à l’aide de recours lexicaux ou syntaxiques) les cas de confusion possible.

### 2.3. L'opposition /j/ ~ /ʎ/ en français et en espagnol

En raison des phénomènes de palatalisation qui ont affecté plusieurs consonnes dans l'évolution du latin vulgaire, la plupart des langues romanes ont hérité, dans un premier temps, d'un [ʎ] palatalisé, que l'on décrit articulatoirement comme une liquide latérale palatale (par opposition au [l], qui est une liquide latérale alvéolaire) ; on peut citer les exemples du portugais *filha*, de l'italien *figlia*, du catalan *filla* (tous du latin FĪLIA ; j'attire votre attention sur la diversité des digrammes utilisés pour rendre ce son d'une langue à l'autre). Dans les langues où elle existe encore, elle s'oppose à la palatale centrale [j] (celle que nous avons appelée le *yod*), avec laquelle elle constitue une opposition de mode articulaire (semi-consonne vs liquide). On remarque toutefois que, dans certaines langues, cette opposition est disparue, le seul phonème restant se réalisant comme la centrale [j]. C'est le cas du français, qui connaissait encore autrefois les deux phonèmes. On peut proposer, par exemple, cette paire minimale :

- «cahier» [kaje] ~ «cailler» [kaʎe] (dans sa prononciation d'autrefois)

Il semble raisonnable d'évoquer, ici aussi, le faible rendement fonctionnel de l'opposition (on cherche longtemps pour trouver une paire minimale !) pour expliquer sa disparition. La palatale latérale, dont les plus anciens témoignages de disparition remontent au 13<sup>e</sup> siècle, a résisté tant bien que mal dans l'usage central jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, pour ensuite ne survivre que régionalement, ou comme marque de prononciation puriste ou distinguée ; le grand lexicographe Émile Littré, dans son fameux dictionnaire publié dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, insiste fortement sur l'importance de son maintien dans la bonne diction. Le témoin basque d'H. Walter prononce encore – mais pas toujours – [ɔ'reʎə] pour *oreille* et [trava'ʎe] pour *travailler*, et l'informatrice du Roussillon prononce systématiquement [bu'teʎə] pour *bouteille* – mais il faut dire qu'en catalan, sa langue maternelle, ce son à l'époque était encore très régulièrement maintenu.

La langue espagnole représente une situation à mi-chemin entre le français et les autres langues romanes. Si, en Amérique latine, la distinction entre la palatale latérale et la palatale centrale est disparue dans la plupart des pays (l'unique phonème résultant se réalisant [j], [ʒ], voire [ʃ]), en Espagne on les distingue encore tant bien que mal dans le tiers septentrional du pays (mais plus du tout à Madrid, qui est au sud de l'isoglosse, c'est-à-dire de la frontière entre les deux prononciations – et en fait, même dans le nord, c'est une distinction qui est en train de disparaître). Quelques exemples de paires minimales :

- «hiena» ['jɛna] ~ «llena» ['ʎɛna] (resp. *hyène* et *pleine*)
- «poyo» ['pojo] ~ «pollo» ['poʎo] (resp. *banc de pierre* et *poulet*)
- «haya» ['aja] ~ «halla» ['aʎa] (resp. [*qu'il y*] *ait* et *trouve*)

Le parallélisme entre le français et l'espagnol suggère que le passage de [ʎ] à [j] est peut-être plus fréquent dans les langues du monde que le passage inverse. Il faudrait vérifier cette hypothèse sur un très grand nombre de langues. De telles vérifications ont fait découvrir aux linguistes un certain nombre de phénomènes universels, ou à tout le moins de « tendances lourdes », dans l'évolution des sons du langage ; on doit les attribuer à des considérations articulatoires plutôt que structurales (car tous les locuteurs partagent le même appareil vocal, mais il n'y a pas deux langues qui ont exactement le même inventaire phonématique).

### 3. Apparition d'oppositions phonologiques

Si les systèmes phonologiques ne connaissent que des pertes, on finirait par ne plus pouvoir parler, faute d'un nombre suffisant de phonèmes. Il n'en est rien, bien sûr, entre autres parce que les pertes sont souvent compensées par des gains. Ces gains peuvent être dus à des facteurs extérieurs (influence d'une autre langue) ou à des considérations structurales (réaménagement des systèmes d'oppositions, par lequel des traits redondants peuvent devenir définitoires, essentiels). Nous allons voir des exemples de chaque cas.

#### 3.1. Phénomènes dus à un facteur extérieur

##### 3.1.1. L'opposition /u/ ~ /ʊ/ et l'opposition /i/ ~ /ɪ/ en franco-québécois

Le français standard ne connaît qu'une seule réalisation pour la voyelle antérieure fermée non-arrondie : [i], comme dans *lit* ou *site* ; de même, il n'en connaît qu'une seule pour la voyelle postérieure fermée arrondie : [u], comme dans *roux* ou *poule*. En franco-québécois, ces variantes fermées et tendues se rencontrent en syllabe ouverte (*lit*, *roux*), mais en syllabe fermée (par toutes les consonnes sauf celles dites « allongantes », à savoir [v, z, ʒ, ʁ]) on a normalement la variante relâchée et brève correspondante : [sit], [pʊl]. Ce phénomène est une évolution interne et ne doit rien à l'anglais.

Toutefois, l'existence d'un grand nombre d'emprunts à l'anglais en franco-québécois a doté cette variété de nouvelles distinctions phonologiques, en permettant l'apparition de voyelles longues et tendues en syllabes fermées ; cf. les exemples suivants :

- <poule> [pʊl] ~ <pool> [pu:l]
- <coule> [kʊl] ~ <cool> [ku:l]
- <bitte> ou <bit> [bit] ~ <beat> [bi:t]
- <couine> [kwɪn] ~ <queen(-size)><sup>2</sup> [kwi:n]
- (semi-paire) : <abîme> [abɪm] ~ <un beam> [œbi:m]

Le franco-québécois dispose donc, dans la série arrière, de cinq phonèmes, qui sont du plus fermé au plus ouvert :

- <pool> [pu:l]
- <poule> [pʊl]
- <pôle> [po:l] (ou variante diphtonguée : [po<sup>u</sup>l])
- <Paul> [pɔl]
- <pâle> [pɔ:l] (ou variante diphtonguée : [pɔ<sup>u</sup>l])

Du point de vue structurel, on peut supposer que la très facile intégration de ces voyelles fermées et tendues dans le système phonologique du franco-québécois s'explique par le fait que des oppositions entre brèves relâchées et longues tendues existaient déjà : l'opposition /pɔl/ ~ /po:l/ repose sur les mêmes traits, ainsi que /pa/ ~ /pɔ:l/ (souvent diphtongué en [pɔ<sup>u</sup>l]), de même que, partiellement, l'opposition /fɛt/ ~ /fɛ:t/, qui se réalise phonétiquement [fɛt] ~ [fa<sup>i</sup>t] ; traditionnellement, on opposait aussi *mer* [mɛʁ] à *mère* [mɛ<sup>i</sup>ʁ].

---

<sup>2</sup> En parlant d'un lit (*un lit queen-size*).

### 3.1.2. Le « achlaut » en Suisse romande

En Suisse romande, les emprunts à l'allemand ont tendance à être prononcés autant que possible comme dans la langue de départ, c'est-à-dire l'allemand (ou le dialecte suisse alémanique). C'est ainsi que de nombreux Suisses romands prononceront le nom du compositeur *Bach* avec à la finale une constrictive vélaire sourde, qu'on appelle en allemand le « achlaut », et qui correspond à la « jota » espagnole. Cela leur donne une opposition phonologique supplémentaire, inexistante en français standard ; cf. les paires minimales suivantes :

- <Bach> [bax] ~ <bac> [bak]
- <Bach> [bax] ~ <bar> [baʁ]<sup>3</sup>

À vrai dire, on remarque qu'en France même, le nombre toujours croissant de locuteurs capables de prononcer un « achlaut » donne à penser que cette distinction phonologique est en voie de faire son apparition ; de nombreux journalistes, par exemple, se donnent la peine de prononcer [xalɛd] ou [χalɛd] pour <Khaled> (au lieu de [balɛd]). Une opposition entre une constrictive vélaire [x] (ou uvulaire [χ]) sourde et une constrictive vélaire (ou uvulaire) sonore s'insère parfaitement bien dans le système phonologique des consonnes du français, à l'intérieur duquel la corrélation de sonorité réunit déjà trois paires de constrictives (/f, v/, /s, z/ et /ʃ, ʒ/) ; la paire /x, ʁ/ (ou /χ, ʁ/) en constitue le prolongement naturel, et contribue à sortir l'actuel phonème /ʁ/ de son isolement structurel.

### 3.2. Phénomènes dus à une cause interne

Contrairement au point précédent, où le facteur évoqué pour expliquer l'apparition d'une nouvelle distinction phonologique est externe (influence d'une langue en contact), les trois exemples suivants illustrent des phénomènes dont la cause est interne au système. Dans tous les cas, nous allons voir qu'un trait qui n'était au début que redondant, donc facultatif, va finir par devenir définitoire, donc obligatoire.

#### 3.2.1. Les oppositions voyelles nasales vs. voyelles orales en français

Le latin classique ne connaissait pas de voyelles nasales, pas plus que le latin vulgaire de basse époque. En ancien français et en moyen français, jusqu'à l'aube des Temps modernes, les voyelles suivies de consonnes nasales implosives (en fin de syllabe) subissaient une assimilation régressive de nasalité (d'abord partielle, puis entière) ; quant à la consonne, qui fut probablement articulée dans une première étape conformément à son étymologie (*nom* [nõm], mais *bon* [bõn]), elle finit par ne plus devenir qu'un appendice consonantique, probablement vélaire d'après ce que l'on peut en juger par ce qui en reste dans la prononciation méridionale : *nom* [nõŋ], *pain* [pẽŋ], *vent* [vãŋ], etc. La consonne, ou ce qui en restait, a fini par tomber complètement en français, ce qui a donné naissance à des oppositions comme celles-ci :

- <paix> [pɛ] ~ <pain> [pẽ]
- <ras> [ʁɑ] ~ <rang> [ʁã]
- <os> [ɔs] ~ <once> [ɔ̃s]
- <le> [lœ] ~ <l'un> [lõ]

<sup>3</sup> Cela dit, certains Suisses romands assourdisent le phonème /ʁ/ en position finale, ce qui fait que l'opposition n'est pas valide pour eux puisqu'un [ʁ̥] assourdi est pratiquement identique à un [x] (constrictive vélaire sourde) ou à un [χ] (constrictive uvulaire sourde).

En termes phonologiques, on dira que le trait de nasalité, qui n'était qu'un trait redondant et facultatif à l'époque où les consonnes nasales se prononçaient encore, c'est-à-dire une simple conséquence de l'entourage phonétique, est devenu un trait phonologiquement pertinent à partir du moment où les consonnes nasales implosives ont entièrement cessé de se prononcer. C'est ainsi que ce qui n'était que la variante combinatoire d'un phonème normalement oral est devenu un phonème à part entière, dont le caractère nasal ne dépend plus du contact avec la consonne nasale suivante – puisque celle-ci ne se prononce plus – mais fait partie intégrante de sa définition, de sa nature. C'est qu'on appelle un cas de **phonologisation**.

Ce phénomène n'est pas isolé dans l'ensemble des langues du monde. En restant dans le cadre des langues romanes, on constate que le portugais a connu des évolutions semblables, qui ont mené à l'apparition d'un très grand nombre de monophthongues mais aussi de diphtongues nasales ; quant à l'espagnol, certaines de ses variétés régionales ou nationales illustrent des étapes que le français a connues autrefois. L'appendice vélaire en fin de syllabe s'entend, par exemple, dans l'espagnol du Venezuela ou du Guatemala ; à Séville, en Andalousie, on entend même des voyelles pleinement nasalisées, sans aucun appendice consonantique (*pasión* prononcé [pasjõ], comme en français). La tendance à la chute des consonnes implosives (donc, à la syllabation ouverte) dans cette variété d'espagnol est très forte ; elle a des conséquences sur la phonologie des voyelles.

### 3.2.2. Les oppositions vocaliques par chute du -s implosif en français

Nous avons déjà évoqué que le [ɑ:] postérieur avait en général pour origine un ancien [a] suivi d'un [s], qui la plupart du temps ne survit aujourd'hui dans la graphie que sous la forme d'un accent circonflexe : *pâte*, anciennement *paste* ; *gâter*, anciennement *gaster* ; *mâle*, anciennement *masle*. Dans une première étape, le [ɑ:] postérieur n'était qu'une variante combinatoire du phonème /a/ ; l'apparition de cette variante était conditionnée par la présence du [s] suivant, qui exerçait une influence postériorisante et allongeante sur elle. Or, ce [s] implosif s'est peu à peu affaibli, passant dans une première étape à l'aspirée [h], pour finir par disparaître complètement. Les traits de postériorité et de longueur du [ɑ:], qui n'étaient que redondants, sont devenus phonologiquement pertinents (l'un ou l'autre ou les deux, selon les variétés de français), servant seuls à opposer *mâle* à *mal*, *pâte* à *patte*, etc. On parle encore une fois dans ce cas de **phonologisation**.

L'ancien -s implosif a également exercé une influence allongeante sur le [ɔ] et le [ɛ] toniques :

- afr. <hoste> ['ɔstə] > mfr. ['ohtə] > frm. <hôte> [o:t]
- afr. <feste> ['festə] > mfr. ['fɛhtə] > frm. [fɛ:t] (mais aujourd'hui souvent réduit à [fɛt])

### 3.2.3. Les oppositions vocaliques par chute du -s implosif en espagnol d'Andalousie

Encore une fois, on constate que la situation actuelle dans certaines variétés d'espagnol régional rappelle celle que l'ancien français a dû connaître au moyen âge. En andalou oriental, le -s implosif se prononce comme l'aspirée [h], ou disparaît complètement de la prononciation ; mais cette disparition s'accompagne d'un allongement compensatoire ainsi que d'une ouverture du timbre de la voyelle précédente, ce qui donne naissance à de nouvelles oppositions phonologiques. Considérons les exemples suivants :

- *pie* [pje] ~ *pie(s)* [pjɛ:] (« pied », « pieds »)
- *dio* [djo] ~ *Dio(s)* [djɔ:] (« il donna », « Dieu »)
- *ETA* ['eta] ~ *e(s)ta* ['ɛ:ta] (« ETA », « cette »)

On constate ici *in vivo* comment une opposition phonologique peut naître dans une langue (ou une variété de langue) donnée ; les traits de longueur et d'ouverture, qui ne sont que redondants (et donc facultatifs) tant et aussi longtemps que la consonne se prononce encore (sous la forme de [s] ou de [h]) deviennent définitoires (et donc obligatoires) lorsque la consonne cesse définitivement d'être articulée. C'est ce que l'on entend par **phonologisation**.

Ce phénomène par lequel les effets d'une cause peuvent perdurer même lorsque cette cause est disparue est appelé **rémanence**.